



DEPARTEMENT DU NORD  
-----  
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe  
-----  
Canton de Fourmies  
-----

## MAIRIE DE MOUSTIER EN FAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Samedi 14 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le quatorze avril, à neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Moustier en Fagne, se sont réunis, en séance ordinaire, sur convocation régulière (du 6 avril 2018), sous la présidence de Monsieur Jean-Michel HANCART, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 7**

**Étaient présents :** Jean-Michel HANCART, Frédéric HOUARD, Cédric COVIN, Dominique BOUTON, Fabian LINARD, Denis DEMARET.

**Absent avant donné procuration :** Damien DESJARDIN (procuration à Jean-Michel HANCART).

**Secrétaire de séance :** Fabian LINARD.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour :

\*\*\*\*\*

### **1- APPROBATION DE MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SIDEN-SIAN**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE**

*Après en avoir délibéré, Par 7 voix pour, Par 0 voix contre, 0 abstention*

#### **ARTICLE 1 –**

- ↳ D'approuver les modifications statutaires décidées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 30 Janvier 2018.

#### **ARTICLE 2 -**

- ↳ D'approuver « in extenso » les statuts modifiés du Syndicat tels qu'annexés.

### **2- AVIS SUR LA DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE AU CDG59 AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019**

Le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, affilié volontaire au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, sollicite son retrait.

Conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 85-643 du 29 juin 1985, il peut être fait opposition à la demande de la Communauté Urbaine de Dunkerque, soit :

- Par les deux tiers des collectivités et établissements publics déjà affiliés, représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés,
- Par les trois quarts de ces collectivités et établissements publics représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**EMET un avis favorable à la désaffiliation au Cdg59 de la Communauté Urbaine de Dunkerque**  
 au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **3- TAUX DE LA FISCALITE LOCALE 2018**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DECIDE** de maintenir en 2018 les 3 taux de la fiscalité locale comme votés en 2017 :

TAUX VOTES EN 2017		TAUX 2018	
Taxe habitation : <b>10,85</b>	(5.870 €)	Taxe habitation : <b>10,85</b>	<b>(6.239 €)</b>
Taxe sur le foncier bâti : <b>12,09</b>	(4.558 €)	Taxe sur le foncier bâti : <b>12,09</b>	<b>(5.054 €)</b>
Taxe sur le foncier non bâti : <b>42,85</b>	(9.727 €)	Taxe sur le foncier non bâti : <b>42,85</b>	<b>(9.856 €)</b>
<b>Produit fiscal attendu en 2017 :</b>	<b>20.155 €</b>	<b>Produit fiscal attendu en 2018 :</b>	<b>21.149 €</b>

### **4- SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DECIDE** de répartir en 2018 la dotation globale deux mille six cents euros **(2 600 €)**  
 aux associations comme suit :

ASSOCIATION / ORGANISME	SUBVENTION	
	Montant 2017	Montant 2018
A.C.P.G. Eppe-Sauvage/ Moustier en Fagne	50.00	50.00
Amis de la Maison de la Fagne	80.00	80.00
Associations des Paralysés de France	50.00	50.00
Association Parents d'Elèves Eppe-Sauvage	140.00	140.00
Boucles Cyclistes du Sud Avesnois B.C.S.A.	50.00	50.00
Comité des Fêtes Moustier en Fagne	1 600.00	2 000.00
Site informatique de Moustier en Fagne	90.00	90.00
Société de chasse de Moustier en Fagne	70.00	70.00
Société de Pêche Eppe-Sauvage/Moustier en Fagne	70.00	70.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 200.00</b>	<b>2 600.00</b>

## 5- BUDGET PRIMITIF 2018

**Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif pour l'exercice 2018 relatif au budget principal de la commune.**

Ce document présente une balance générale comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Crédits votés au titre du présent budget	86.393,17	59.294,61
Résultat de fonctionnement reporté		27.098,56
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>86.393,17</b>	

  

<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Crédits votés au titre du présent budget	193.716,64	8.894,84
Résultat d'investissement reporté		217.932,80
Restes à Réaliser (RAR) de N-1	205.711,00	172.600,00
<b>TOTAL SECTION DE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>399.427,64</b>	

  

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>485.820,81</b>	<b>485.820,81</b>
------------------------	-------------------	-------------------

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après débat, à l'unanimité,  
APPROUVE** le Budget Primitif 2018 dans son ensemble.

## 6- INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

-----

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h45.

Suivent les signatures.

Jean-Michel HANCART  
Frédéric HOUARD  
Dominique BOUTON  
Cédric COVIN  
Fabian LINARD  
Denis DEMARET  
Damien DESJARDIN (procuration à Jean-Michel HANCART)

**Vu Le Maire,**